ART. 20 N° 584

# ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2016

## ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 4191)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## **AMENDEMENT**

N º 584

présenté par M. Hammadi, M. Bies, Mme Chapdelaine et Mme Corre

#### **ARTICLE 20**

À la fin de la première phrase de l'alinéa 34, substituer au mot :

« préfectoral »

les mots:

« du représentant de l'État dans le département ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.